54me Année — Nouvelle série — No 183 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 2 JUILLET 1949.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

UNE REVUE TOURISTIQUE BELGE...

((PARTIR))

Partir, c'est mourir un peu.... et c'est déjà quitter ce qu'on aime, et quelquefois vers le ciel bleu, c'est vouloir recommencer, un poème disait, je crois le vieux poète Haraucourt, Partir c'est mourir un peu... mais c'est surtout voyager beaucoup.

Et voici que m'est arrivé un spécimen de la « belle évasion », un numéro de cette revue belge consacrée à la reproduction de très beaux paysages, et Mirval vient d'y publier un copieux article et sur ce qu'il appelle son très cher Sisteron. N'en serions-nous point flattés ? A cet envoi était jointe une lettre de félicitations pour la remise de notre Croix de Guerre !

J'en étais sûr... Je le savais... Je m'y attendais ! Nos amis du dehors viennent de nous faire parvenir leurs applaudissements, leurs bravos !

La citation de Sisteron a déjà franchi les espaces et traversé les nues et sinon les mers et les océans. Et son souffle de gloire aura volé de bouche en bouche !...

Davantage et mieux qu'en nous-même, elle aura pénétré de quelque légitime orgueil et elle aura rempli de joie et de fierté nos vrais amis du dehors, car nous en avons de partout dans les deux mondes, et en Europe et comme en Amérique. Et il y a de nombreux Français, que dis-je, des milliers de Sisteronnais au Mexique et comme en Belgique et avec la même fidélité active et agissante, non moins vive et non moins touchante, une fidélité à toute épreuve et avec cette autre devise : Je maintiendrai. Et ceux qui restent nos compatriotes de naissance ou d'adoption viennent de partager nos mêmes heures de triomphe et ils ont senti rejaillir sur eux cette marque d'honneur insigne qui vient d'être attribuée, décernée à l'ancienne Ségustéro, à l'ancienne Sipcène, à la ville de Paul Arène, à la ville de magie, au décor de rêve et à cet autre coin béni qui reste aussi leur petite patrie adoptive ou natale et leur endroit de prédilection, leur «endret» suivant le mot évocateur d'un grand poète qui avait déclaré « Sistéroun, son Capeiroun ».

Et presqu'au même moment où notre ancienne Ségustéro recevait sa décoration de Ville d'histoire, de Ville résistante, de Ville sinistrée, de Ville renaissante, le Liégeois-Bruxellois Mirval faisait paraître dans une des plus importantes revues belges un éloge non moins vibrant et non moins retentissant avec cette liminaire épigraphe et cette sorte d'accolade s'ajoutant ainsi à la 1re et comme une autre citation de beauté : Sisteron, ville d'avant-garde et ville de grand passage sur les marches des Alpes ; Sisteron, la gardienne des monts et de nos défilés, devant les pas des portes et devant celles si lumineuses, de la Provence antique. Cité médiévale et millénaire et qui peut s'énorgueillir d'une double origine et d'une double fondation hellénique et romaine, car elle s'appelait jadis et à la fois Sipcène et Ségustéro. Sisteron, ville d'attirance, de magnétisme et de mirage et ville de magie, ville d'accueil et ville d'hospitalité, reçois tes attributs au mondial renom.

Et c'est en effet dans la revue la plus marquante du tourisme en Belgique et aussi répandue que le bulletin du Touring-Club et une revue de langue française et qui a justement compris que la littérature et que la poésie pouvaient compléter avec harmonie les seules descriptions touristiques et folkloriques ; c'est dans cette revue intitulée « Partir » et s'évader vers les endroits grandioses et vers les sites réputés, que José Mirval a consacré un article de propagande sur notre petit Sisteron et au milieu de pages nombreuses consacrées aux plus beaux paysages de France, notre petite ville obtient la vedette et la place de choix, et comment n'en serions-nous pas flattés ? Cette revue belge a très grand tirage est éditée à Bruxelles, 27, rue Greysson. Elle a pour co-directeurs M. René Briade, un journaliste de talent et M. Chéron, un conférencier hors pair, et ce dernier en plus est à la tête de l'association des amis du Rail, groupant la généralité des agents des services publics de Belgique, et c'est dire l'énorme diffusion de cette intéressante publication. La couverture illustrée de cette brochure une très belle eau forte très bien traitée, avec dessin à la plume, représente le pont-levis d'Entrevaux, la Citadelle à la Vauban et rivale de Sisteron, sur la même roche escarpée entre les monts et entre les vallées, Entre-vaux... Et je recommande aussi les deux très beaux dessins du vieux Nice et la montée du château.

Je puis annoncer à nos lecteurs qu'ils verront bientôt, et parmi les dépliants de notre Syndicat d'Initiative, plusieurs exemplaires de cette revue « Partir » et qu'ils pourront se les procurer à très bon compte.

Et pouvons-nous espérer que cet été même les Amis du Rail, conduits par Chéron, Mirval et René Briade viendront peut-être rendre visite à la ville de magie. Ils peuvent être assurés que la même réception affectueuse d'il y a deux ans leur sera réservée. Sisteron, notre ville toujours sacrifiée, ne peut que gagner encore avec cette publicité gratuite que lui fait certainement cette revue spécialisée. La plupart des abonnés de cette publication sont tous des touristes et qui organisent chaque année de nombreux voyages et Sisteron serait un point de départ.

Comme point de départ et comme endroit marquant d'étape en France pour les voyages spéciaux organisés par cette revue mensuelle de l'Association Touristique des Amis du Rail.

Partir en France et Partir en Sisteron, la ville de magie, il y a de quoi séduire et tenter nos amis Bruxellois et dussions-nous blesser sa modestie, reproduisons ce passage de la dernière lettre de Mirval : « Faire connaitre notre cher Sisteron et y amener de plus en plus des visiteurs et des touristes, telles sont, vous le savez, mes constantes préoccupations. J'aime Sisteron ! J'ose m'en dire son fils adoptif et comme votre Mistral, je puis m'écrier à mon tour : Sisteron c'est mon endroit de prédilection, et non pas le deuxième mais le premier ».

Hippolyte SUQUET

CHRONIQUE LOCALE

VISITE DE M. LE SOUS-PREFET. — Il est rappelé à MM. les Maires de la région de Sisteron que Monsieur le Sous-Préfet se tiendra à leur disposition à la Mairie de Sisteron, le Samedi 2 Juillet 1949, à 10 heures.

SISTERON-VELO

Les membres du Sisteron-Vélo, section foot-ball, et toutes les personnes qui s'intéressent à ce sport, sont priées de vouloir bien assister à l'assemblée générale qui aura lieu Jeudi 7 Juillet, à 21 heures 30, dans la salle de la Mairie.

Formation du bureau ; Inscription de nouveaux joueurs.

La présence de tous est indispensable.

Les Dixièmes de Billets de la
LOTERIE NATIONALE
(17me Tranche)
dont le tirage aura lieu à Digne
Mercredi 6 Juillet 1949
sont en vente chez
Michel RULLAN
Rue Saunerie — SISTERON

LA GLOIRE DES SPORTS. — Le film officiel des Jeux Olympiques 1948, entièrement réalisé en couleurs naturelles et qui devait passer sur l'écran des Variétés Mercredi, est reporté au Lundi 4 Juillet prochain.

Ce film, présenté par l'Union Alpine des directeurs de cinémas, à l'occasion de son gala annuel, est placé sous la présidence d'honneur du délégué national et départemental aux sports, ainsi que des présidents de sociétés sportives.

A cette occasion une matinée scolaire sera donnée ce jour-là à 16 heures.

AVIS DE LA MAIRIE. — La personne qui aurait trouvé aux abords de la Citadellle un équipement photographique comprenant une boite de métal vert contenant plusieurs films et un trépied, est prié de le rapporter au Secrétariat de la Mairie.

BOULANGERIE DE GARDE. — Lundi 4 Juillet, Boulangerie Allais, Place de l'Horloge.

OBJET TROUVE. — Un Porte-monnaie. Le réclamer au Secrétariat de la Mairie.

CELEBRATION des Noces d'Or Sacerdotales de M. le Curé de Sisteron. — Dimanche dernier, dessous les voutes sombres et profondes et silencieuses de notre vieille église, une foule aussi nombreuse que recueillie assistait à une grand'messe chantée, suivie le soir de vêpres non moins solennelles et la même affluence se retrouvait à ces deux cérémonies religieuses et qui furent des plus émouvantes.

Elles devaient être encore rehaussées par la présence de l'Evêque de Digne qui, obligé ce jour-là de se rendre dans une autre ville de son diocèse, avait délégué spécialement le « chancelier » de son Vicariat général, le chanoine Béni. Et celui-ci prononça en chaire un panygérique éloge d'une inspiration élevée, avec une tenue de langage des plus remarquables. Il avait pris comme thème de sermon le 2me commandement de Dieu « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » et il sut nous tracer ainsi le portrait ressemblant de l'archiprêtre Brun et résumer son caractère avec ces deux mots qui peuvent encore triompher de l'égoïsme actuel « la Charité, la Bonté ».

A la sortie de l'Eglise et au milieu d'une haie d'honneur et d'une voute entrecroisée des lances et des longs batons des scouts et des louveteaux, le Chanoine Brun fut acclamé. Puis en fin de journée, dans une réception plus intime et plus familière au presbytère, celui qui fut jadis et à la fois le brancardier de Vadelaincourt et l'otage de Sisteron aux journées lugubres de l'été 44, fut honoré comme il le méritait, dans un poème de souvenir et qui portait en effet ce double titre évocateur. Le vestibule paroissial disparaissait parmi les gerbes de glaïeuls et les bouquets de fête ! Le Gand et les Plantiers avaient coupé toutes leurs fleurs, avaient dégarni tous leurs jardins. La population de Sisteron, et qui sait s'attendrir au besoin, avait bien fait les choses et avait voulu célébrer affectueusement et filialement le Jubilé Cinquantenaire de son vieux Curé, le patriote et le bon Français, l'ancien otage des hommes de proie et l'ancien soldat de Verdun.

H. A. S.

CHERCHE
BONNE à tout faire, nourrie, logée.
DU MANOIR, Saint-Auban (b.-a.)

CLUB DES CINEASTES AMATEURS. — Le Club des Cinéastes Amateurs de Sisteron informe ses membres que les films du Corso sont retournés des laboratoires. Le résultat en est satisfaisant, ce qui permettra de donner un programme très complet. Les personnes désireuses d'assister aux séances, qui auront lieu dans une salle de spectacle, sont priées de bien vouloir retirer dès maintenant la carte de membre, valable pour une famille et pour l'année 1949.

Il est rappelé qu'en conformité des décrets en vigueur, il ne sera délivré aucune carte de membre à l'entrée de la salle de projection.

Retirer les cartes chez MM. Ducarre, Ingénieur, Paul Bernard, Droguiste, Dupperry, Chaussures, Marcel Richaud, Boucherie.

—)o(—

ERRATUM. — Dans notre compte-rendu des Fêtes du Corso sur l'activité du Club des Cinéastes Amateurs, nous avons omis involontairement le nom du Docteur Jean André l'actif vice-Président de cette société. Nous nous en excusons.

SAPEURS-POMPIERS. — Les Sapeurs-Pompiers de Sisteron sont informés qu'un exercice aura lieu demain Dimanche à 8 heures 30.

Rendez-vous Salle des Pompes.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée

Dimanche, matinée et soirée

dans une salle complètement transformée.... un programme de choix

Actualités Documentaire

et un grand film en technicolor

CETTE NUIT ET TOUJOURS

avec Rita Hayworth.

—)o(—

Après avoir présenté « Ruy Blas » « d'Homme à Hommes », etc..., etc.. les Variétés-Cinéma vous présentent la semaine prochaine le chef d'œuvre de Christian Jaque

LA CHARTREUSE DE PARME

Vu l'importance du programme, la première séance aura lieu Mardi en soirée.

Les personnes désireuses de se rendre à l'Isle-sur-Sorgues, sont informées que les

Taxis Mouriès
sont à leur disposition.
S'adresser au Bar Léon et à la Conciergerie de la Mairie.

CARNET DE DEUIL. — C'est avec peine que nous avons appris le décès, survenu à Sisteron, chez son fils, de Mme Jeanne Lhoumeau, enlevée à l'affection des siens à l'âge de 73 ans. La levée du corps s'est faite à 14 heures 30, Samedi, au milieu d'une grande affluence et l'inhumation a eu lieu à 15 heures, à Château-Arnoux, dans un caveau de famille.

La défunte était la mère de M. Lhoumeau, employé à l'usine de St-Auban et la belle-mère de Mme Lhoumeau, employée des Postes à Sisteron, à qui nous renouvelons, ainsi qu'à toutes les familles frappées par ce deuil, nos sincères condoléances.

—)o(—

Lundi ont eu lieu les obsèques de M. Daniel Siard, âgé de 83 ans, fermier à la campagne de Mételine.

A toute sa famille nos bien vives condoléances.

Naissance. — Cette semaine est né Jean-Paul, quatrième enfant de Mme et M. Marcel Artel, garde forestier à Sisteron.

Au nouveau-né nos meilleurs souhaits et nos félicitations aux parents.

ATELIER DE
MENUISERIE-EBENISTERIE
Réparations en tous genres
Travail soigné Prix modérés
René MARTIN
Rue Bourg-Reynaud — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 24 Juin au 1er Juillet 1949

Naissances : Marcel Emile Paul Chabaud, Avenue de la Libération. — Jean-Paul Marcel Artel, Avenue de la Libération.

Publication de Mariage : André Arthur Richaud, ouvrier d'usine, domicilié à Volonne et Rachel Léone s. p., domiciliée à Sisteron.

Décès : Jeanne Angelina Pivet, veuve Lhoumeau, 72 ans, rue de Provence. — François Daniel Siard, 83 ans, quartier de Mételine.

REMERCIEMENTS

Les familles LHOUMEAU Maurice et Lucien, MEYSSONNIER, MAUREL et CUCHET, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Madame Jeanne LHOUMEAU

leur mère et grand'mère, décédée à Sisteron le 24 Juin 1949.

Le Syndicat d'Initiative devant le Tourisme

Avec Juillet, le grand tourisme va prendre son essor d'un bout à l'autre de la France et la Route Napoléon connaîtra l'affluence de 39.

Sur cette route, Sisteron, ville étape, connaîtra pendant 3 mois, le mouvement des touristes. Sisteron, ville heureusement influencée par les Alpes proches, va recevoir ses estivants.

Deux clientèles différentes qu'il faut savoir recevoir et retenir.

Ce sera l'œuvre du Syndicat d'Initiative qui vient, sur le plan extérieur, de mettre en place son dispositif de propagande. 5.000 dépliants ont été envoyés dans les gares, les agences de voyage, les S. I. tant Français qu'étrangers. A Oslo, à Coppenhague, à Amsterdam, aussi bien qu'en Suisse ou en Italie, il y a, sur les tablettes des offices de tourisme, le beau dépliant de Sisteron. Il est là, invitation au voyage, invitation au séjour.

Le voyageur qui descendra ou remontera la Route Napoléon saura qu'il est, quelque part sur cette route, une belle cité pour l'accueillir. Il y retrouvera le voyageur qui s'est arrêté, fasciné par la beauté du pays, et celui qui a depuis longtemps choisi cette ville pour y passer un congé au repos, des vacances « sédentaires ».

Sur le plan local, le S. I. organisera cette année une exposition historique. Il met sur pied la visite de la Citadelle, qui se fera désormais sous la conduite d'un guide. Enfin il organisera un Musée Sisteronnais, ce Musée que nous attendons depuis des années et qui recueillera tous les souvenirs du passé d'une ville qui compte 2.000 années d'existence.

Juillet peut donner le départ au grand tourisme grâce à son S. I., grâce au dévouement de toute une équipe qui a placé au premier plan de ses occupations l'intérêt général du pays. Sisteron est prêt pour recevoir et retenir le touriste qu'on a tout fait pour inviter.

A VENDRE
DROIT DE SINISTRE de 6 unités avec 2 magasins libres. Centre Ville. Conditions de paiement.
S'adresser au bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

Etudes de Me Charles TARTANSON, avoué à DIGNE
5, Avenue Joseph Reinach
et de Me Louis CASTEL, Notaire à SISTERON

VENTE PAR LICITATION

après Surenchères de 2 lots d'Immeubles sis à Château-Arnoux

ADJUDICATION LE 30 JUILLET 1949, à 15 heures, en la Mairie de CHATEAU-ARNOUX, par le ministère de Me CASTEL, notaire à SISTERON.

NOUVELLES MISES A PRIX :

SIXIEME LOT : 28.600 francs SEPTIEME LOT : 5.500 francs

PROCEDURE
QUALITES DES PARTIES

Aux requêtes, poursuites et diligences de Me Pierre GEOFFROY, notaire à AVIGNON, agissant en qualité de mandataire ad litem de Mademoiselle FERRAND Valentine Augusta, sans profession, célibataire majeure, domiciliée à CHATEAU-ARNOUX, actuellement en traitement à l'Hôpital psychiâtrique de Montdevergues, aliénée non interdite, à ces fonctions nommé par jugement du Tribunal Civil de DIGNE du vingt trois Décembre mil neuf cent quarante sept ; 2°) de Monsieur MONTIGY Albert, journalier agricole, demeurant et domicilié à CHATEAU-ARNOUX, agissant en qualité de tuteur datif de la mineure FERRAND Marie Joséphine Augusta Annie, née à CHATEAU-ARNOUX le vingt six Juillet mil neuf cent quarante trois, à ces fonctions nommé par délibération du Conseil de tutelle des enfants naturels de VOLONNE en date du cinq Septembre mil neuf cent quarante quatre

Ayant Me TARTANSON pour avoué constitué et élisant domicile en son étude,

Et en vertu : 1°) D'un procès-verbal d'adjudication dressé le dix Mars mil neuf cent quarante neuf par Me CASTEL, notaire à SISTERON concernant la vente des immeubles dépendant des successions de FERRAND Scipion, quant vivait propriétaire, demeurant et domicilié à CHATEAU-ARNOUX et y décédé le douze Février mil neuf cent vingt quatre, intestat, et de Dame SAUVE Hélène Clotilde, son épouse restée sa veuve, quand vivait domiciliée à CHATEAU-ARNOUX et y décédée le vingt neuf Juillet mil neuf cent trente huit, intestat, ladite vente ordonnée par jugement du Tribunal Civil de DIGNE du huit Juin mil neuf cent quarante huit ;

2°) d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE le vingt six Avril mil neuf cent quarante neuf, ordonnant une nouvelle adjudication de lots non adjugés le dix Mars mil neuf cent quarante neuf ;

3°) d'un autre procès-verbal d'adjudication dressé le vingt sept Mai mil neuf cent quarante neuf par Me CASTEL, notaire à SISTERON à la suite de diverses surenchères portées sur certains lots après la vente du dix Mars mil neuf cent quarante neuf ;

4°) d'un acte dressé au greffe du Tribunal Civil de DIGNE le 4 Juin mil neuf cent quarante neuf, portant déclaration de surenchère du dixième par Monsieur ALBERT Edmond Maximin Marius, sur le SIXIEME LOT de la dite vente FERRAND, désigné ci-après, vendu sur baisse de mise à prix le vingt sept Mai mil neuf cent quarante neuf par Me CASTEL et adjugé à 26.000 francs à Monsieur BANULS Pascal, demeurant à SISTERON ;

5°) d'un autre acte dressé au greffe le quatre Juin mil neuf cent quarante neuf, portant déclaration de surenchère du dixième par Monsieur GIRAUD Victor Léon, entrepreneur à Château-Arnoux sur le SEPTIEME LOT de la vente FERRAND, désigné ci-après, vendu sur baisse de mise à prix le vingt sept Mai mil neuf cent quarante neuf à CHATEAU-ARNOUX par Me CASTEL, notaire à SISTERON et adjugé 5.000 francs à Monsieur GIRAUD sus-nommé, sur lequel lot Monsieur BARBARIN Paul, agriculteur à CHATEAU-ARNOUX, pris en sa qualité de fermier, a exercé son droit de préemption ;

6°) d'un exploit de Me BERTRAND huissier à SISTERON du huit Juin signifié à la requête de Monsieur ALBERT Edmond et de Monsieur GIRAUD Victor, tant à Monsieur BARBARIN Paul, en sa qualité de fermier, qu'à Monsieur BANULS Pascal, adjudicataire du Sixième Lot, ledit acte portant dénonciation des surenchères et sommations d'assister à la nouvelle mise en vente, et d'un acte d'avoué, en date du quatre Mai mil neuf cent quarante neuf, aux mêmes fins,

Il sera procédé le SAMEDI TRENTE JUILLET mil neuf cent quarante neuf, à quinze heures, en Mairie de CHATEAU-ARNOUX, par le ministère de Me CASTEL, notaire à SISTERON, à ces fins commis, à la nouvelle adjudication des immeubles suivants surenchéris par actes du quatre Juin mil neuf cent quarante neuf au greffe du Tribunal Civil de DIGNE.

DESIGNATION

Terrains situés à Château-Arnoux

SIXIEME LOT : Un tènement de terre en nature de labour, vague et oliviers, sis au plateau, cadastré Section C, numéros 501, 502, 503, 505, lieu dit St-Pierre, d'une superficie cadastrale totale de huit hectares, soixante et un ares, quatre vingt seize centiares, vendue sur baisse de mise à prix le vingt sept Mai mil neuf cent quarante neuf à CHATEAU-ARNOUX par Me CASTEL, notaire à SISTERON et adjugé Vingt Six Mille Francs à Monsieur BANULS Pascal, susnommé ;

NOUVELLE MISE A PRIX :

28.600 FRANCS

SEPTIEME LOT : Une pièce de terre en nature de vague et labour sise sur le plateau, cadastrée Section C, numéros 454 p, 488, 489 p, 490 p, 491 p, 494 p, lieu dit Blaches Gombert, de deux hectares, quatre vingt sept ares, soixante neuf centiares, vendue sur baisse de mise à prix le vingt sept Mai mil neuf cent quarante neuf à Monsieur GIRAUD Victor Léon, et surenchéri par ce dernier à la suite du droit de préemption exercé par le sieur BARBARIN Paul ;

NOUVELLE MISE A PRIX :

5.500 FRANCS

OBSERVATIONS

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé en l'étude dudit Me CASTEL, notaire à SISTERON, la nouvelle vente aura lieu sur les mises à prix ci-dessus fixées. Les frais préalables seront payés en sus du prix.

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude de Me CASTEL, notaire et rédacteur du cahier des charges, à SISTERON.

Fait à DIGNE le trente Juin mil neuf cent quarante neuf.

Ch. TARTANSON,
avoué poursuivant.

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER
Achetez dès aujourd'hui
votre provision de charbon
chez
BLANC Marceau
24, Rue Droite — SISTERON
Téléphone 243

Les CAHIERS DE DEVOIRS DE VACANCES, AVEC CONCOURS, des Editions Magnard, sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite.

PEINTURE — BADIGEON — VITRERIE — PAPIERS PEINTS
J. BONNEFOY
Avenue de la Libération
SISTERON (B.-Alpes)
Devis gratuit sur demande
PRIX MODERES

Agence "L'ABEILLE"
ASSURANCES
Financement Automobile
Tracteurs Agricoles
aux meilleures conditions
A. ALIBERT
11, Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 80

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me CASTEL, notaire à SISTERON (Basses-Alpes) le huit Juin mil neuf cent quarante neuf, enregistré à SISTERON le dix sept Juin mil neuf cent quarante neuf, folio 93, case 553

Madame REYNAUD Marie Elisa, commerçante, veuve de Monsieur BURLE Anselme, demeurant et domiciliée à SISTERON, Rue de l'Horloge,

A vendu à Monsieur REYNAUD Albert, propriétaire, demeurant et domicilié à SISTERON,

Un fonds de commerce d'Epicerie-Mercerie, exploité à SISTERON, Rue de l'Horloge, connu sous le nom d'EPICERIE BURLE.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me Louis CASTEL, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis,
L. CASTEL, notaire.

Etude de Me Marc JOUBERT
Docteur en Droit — Notaire
15, Place d'Albertas
AIX-EN-PROVENCE

AVIS UNIQUE
DE CESSATION DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me Marc JOUBERT, notaire à AIX-EN-PROVENCE le dix Juin mil neuf cent quarante neuf, enregistré à AIX (A.C.) le treize Juin suivant, volume 631, folio 34, numéro 174,

Il a été convenu entre la Société à responsabilité limitée dénommée « AUX MEUBLES SISTERONNAIS ET ARTICLES FUNERAIRES », au capital de Cent Cinquante Mille Francs, ayant son siège social à SISTERON, 57, Rue Droite,

Et Monsieur Georges BERNENGO commerçant, demeurant à SISTERON, 57, Rue Droite,

Que la location-gérance qui avait été consentie par cette société à Monsieur BERNENGO, d'un fonds de commerce de Menuiserie-Ebénisterie exploité à SISTERON, 57, rue Droite, prendrait fin le dix neuf Juin mil neuf cent quarante neuf au soir.

Les oppositions, s'il y a lieu, du chef de Monsieur BERNENGO, seront reçues dans les dix jours suivant la présente insertion à SISTERON, au siège de la société.

Pour Avis,
Signé : JOUBERT, notaire.

Etude de Me Marc JOUBERT
Docteur en Droit — Notaire
15, Place d'Albertas
AIX-EN-PROVENCE

AVIS UNIQUE
DE MISE EN GERANCE

Suivant acte reçu par Me Marc JOUBERT, notaire à AIX-EN-PROVENCE le dix Juin mil neuf cent quarante neuf, enregistré à AIX (A.C.) le treize Juin suivant, volume 631, folio 39, numéro 175,

La société à responsabilité limitée dénommée « AUX MEUBLES SISTERONNAIS ET ARTICLES FUNERAIRES », ayant son siège social à SISTERON, 57, rue Droite,

A donné en location-gérance pour une durée de une année, renouvelable par tacite reconduction, à compter du vingt Juin mil neuf cent quarante neuf.

A Monsieur Auguste BARNIER, employé demeurant à AIX-EN-PROVENCE, 8, Rue Chabrier,

Un fonds de commerce du Menuiserie, Ebénisterie et Meubles, exploité à SISTERON, 57, Rue Droite.

Les tiers et fournisseurs sont avisés que pendant toute la durée de cette location-gérance, la société bailleresse ne sera nullement responsable de la gestion de ce fonds de commerce.

Pour Avis,
Signé : JOUBERT, notaire.

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNÈBRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
Maison vendant le meilleur marché de la Région.
Choix immense
COSTUMES — PANTALONS
VESTES DAMES
IMPERMEABLES
ARTICLES DE TRAVAIL
Rendez-nous visite...
un renseignement ne coûte rien.

Profitez des prix d'été
pour votre provision de Charbon
adressez-vous dès maintenant chez
E. JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON

Dissolution de Société

Entre les soussignés :

Monsieur RIBIER Jean, transporteur à St-ANDRE-LES-ALPES, d'une part

et Madame FRACASSINI Marie-Louise, née Ruata, à SAINT-ANDRE-LES-ALPES, d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

La S.A.R.L. « RIBIER et FRACASSINI » au capital de 100.000 francs (Cent Mille) constituée à SAINT-ANDRE-LES-ALPES le vingt huit Avril mil neuf cent quarante huit, enregistrée le dix Mai mil neuf cent quarante huit à SAINT-ANDRE-LES-ALPES, folio 85, case 469, et ayant son échéance normale le trente et un Mars deux mille quarante sept, conformément à l'article 7 des statuts, est dissoute par anticipation à la date du vingt cinq Mai mil neuf cent quarante neuf.

Deux exemplaires des présentes ont été déposées au greffe du Tribunal Civil de DIGNE.

Fait à SAINT-ANDRE-LES-ALPES le trente Juin mil neuf cent quarante neuf.

Etude de Me TARTANSON
Avoué
près le Tribunal Civil de DIGNE
5, Avenue Joseph-Reinach

EXTRAIT
d'un jugement de séparation de corps

D'un jugement rendu par défaut le vingt quatre Novembre mil neuf cent quarante huit par le Tribunal Civil de DIGNE, enregistré et signifié,

Entre : Dame CAITUCOLI, née AYASSE Jeanne Anne, demeurant et domiciliée à SISTERON, assistée judiciaire par décision du bureau de DIGNE du cinq Mai mil neuf cent quarante huit, ayant Me TARTANSON pour avoué,

Et : Monsieur CAITUCOLI, Villa « Bon Labeur », à Tournefave, GAP, devenu définitif,

Il appert que la séparation de corps d'entre les époux CAITUCOLI-AYASSE a été prononcée au profit de la femme et aux torts exclusifs du mari.

Ainsi certifié.

Ch. TARTANSON, avoué.

SISTERON-SPORTS
CHABAUD Frères, Rue Droite
VELOS — MOTOS
neufs et occasions
Toutes les pièces détachées
Réparations
ARTICLES DE SPORTS

Le dépôt de la
Teinturerie - Dégraissage KOCH
est transféré chez
Mme M. COUTON
Bijouterie Imbert — Rue Droite
SISTERON
Prix avantageux — Travail soigné
Nous consulter
Egalement DEPOT de
Remaillage — Stoppage
Jour machine — Initiales
Boutons à façon
FOURRURES
Transformation Réparation
Garde de Fourrures

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

VOUS ETES JOLIE, MADAME,
ET L'ECRAN VOUS LE REDIRA
si la Caméra PATHE WEBO 9m/m5
l'a enregistré pour vous.
Pour moins de 22.000 francs
vous pourrez faire votre premier film
Démonstration et vente :
Paul BERNARD
DROGUERIE - PHOTO

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Chez MUSSO Rue Saunerie SISTERON
Spécialité ARTICLES DE TRAVAIL
Hommes et Femmes
Dépositaire de la Maison
« Adolphe LAFFONT - Lyon »
GRAND CHOIX DE COSTUMES
Hommes et Jeunes Gens
à partir de 2.900 frs et 4.500 frs
Grand Choix de Robes d'Eté
Femmes et Fillettes
Assortiment de Paletots laine
toutes nuances
à partir de 3.500 francs
TISSUS EN TOUS GENRES
— Un coup d'œil s'impose —
PRIX ET QUALITE

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

AU SOUVENIR
59, Rue Droite
Téléphone 93
POMPES FUNÈBRES
CERCUEILS (article soigné) Grand Choix de COURONNE
PLAQUES et MAUSOLEES
TRAVAIL SOIGNE PRIX IMBATTAB

© VILLE DE SISTERON